

Placement à terme

Avec un placement à terme, vous effectuez une transaction sur le marché monétaire avec une date d'échéance, un montant et un taux d'intérêt fixes. Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt stable avec une sécurité maximale.

Vos avantages

- **Optimisation de la liquidité à court terme**

Le placement à terme vous permet de placer à court terme des capitaux non exploités de manière sûre et attractive.

- **Conditions d'intérêt calculables**

Le taux d'intérêt est basé sur le taux du marché monétaire et est fixé à l'avance pour toute la durée. Selon la durée, des conditions d'intérêt plus favorables sont possibles que sur un compte classique.

- **À vous de choisir la durée**

La durée d'un placement à terme peut être fixée au choix entre une semaine et, généralement, un an au maximum. L'investissement est également possible jusqu'à révocation. À la fin du terme,

l'argent est automatiquement réinvesti au taux du marché monétaire.

- **Placement sûr**

Vous ne courez aucun risque: L'intérêt reste inchangé pendant toute la durée et Raiffeisen se porte garant de votre capital en tant qu'emprunteur de premier ordre. À l'issue du délai convenu, votre capital est remboursé et vous décidez de le réinvestir ou non.

- **Pas de taxes**

Un placement à terme n'occasionne aucune commission ni aucun frais.

- **Monnaies étrangères**

Les placements à terme se font dans toutes les monnaies étrangères usuelles.

Informations produit en bref

- Durée fixée généralement entre une semaine et un an ou jusqu'à révocation
- Placement dès 100'000 francs ou sa contre-valeur équivalente en monnaie étrangère
- Placement sûr, car intérêt et durée sont fixes et le montant de l'investissement est remboursé à 100% à l'échéance.
- Les produits des intérêts sont soumis à l'impôt fédéral anticipé de 35%.

Renseignements/informations supplémentaires

Votre conseiller est à disposition pour élaborer avec vous une offre adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.

www.raiffeisen.ch